

les après-midi

11 JANVIER 2006

Dominique Glasman

est professeur

de sociologie

à l'université de Savoie.

5

La réussite éducative

DOMINIQUE GLASMAN

« Avec le programme de réussite éducative, le plan de cohésion sociale vise à rendre effective l'égalité des chances pour les enfants et les adolescents des quartiers défavorisés. »

Communiqué de presse,
conseil des ministres,
25 août 2005.

La loi de cohésion sociale prévoit la création de 750 équipes de réussite éducative d'ici à la fin 2009, constituées autour de l'enfant et de ses parents. Créées à l'initiative des communes, des établissements scolaires, des départements, des caisses d'allocations familiales (CAF) et de l'État, ces équipes visent à apporter un « soutien individualisé et personnalisé aux jeunes en fragilité en prenant en compte la globalité de leurs difficultés scolaires, sanitaires et sociales ».

Cette aide, qui doit toujours être en lien avec les familles, peut prendre la forme de soutien scolaire mais aussi d'activités récréatives, d'éducation à la santé, de dépistage sanitaire et d'aide aux soins pour les familles, de prévention des violences...

Quelles sont les véritables attentes à l'égard des équipes de réussite éducative : améliorer les résultats des élèves, contribuer à un mieux-être de l'enfant ?

Comment associer les parents ?

Comment articuler cette nouvelle démarche avec les dispositifs existants ?

PROFESSION
BANLIEUE

Depuis une quinzaine d'années, je conduis avec des collègues des recherches sur les dispositifs d'accompagnement scolaire (gratuits, associatifs ou payants), les zones d'éducation prioritaire (ZEP) et les politiques locales d'éducation. Bref, tout ce qui touche aux questions qui nous intéressent aujourd'hui, celles des équipes de réussite éducative.

Parler de la réussite éducative n'est pas aisé, car c'est un sujet relativement neuf sur lequel n'existent pas encore d'expériences véritablement installées, encore moins de travaux de recherche. C'est pourquoi j'ai envie de l'aborder avec vous aujourd'hui sur le plan de la réflexion collective en m'appuyant sur le dossier de presse de la Délégation interministérielle à la ville (DIV) sur des textes parus dans des revues comme *La Gazette des communes*, *Comme la ville*, *Actualités sociales hebdomadaires*, ou encore sur les travaux menés par la Communauté d'agglomération de Grenoble auxquels je participe ponctuellement.

Émanation du plan de cohésion sociale, le dispositif de réussite éducative vise à répondre à une situation immédiate, celle d'enfants et d'adolescents en situation de fragilité. On pourrait commencer par situer ce plan et en faire une analyse critique. Mais, face à l'urgence de la situation, je vous propose que nous abordions cette expérience, qui soulève bon nombre de questions, dont celle de son rapport avec l'école, en jouant le jeu : « Chiche, on prend ! Qu'est-ce qu'on peut en faire ? »

Ce dispositif d'aide individualisée et personnalisée est peut-être le signe d'un tournant des politiques publiques, qui aujourd'hui s'interrogent fortement sur les orientations à prendre : faut-il privilégier des groupes, des populations ? faut-il cibler des individus ? Cette question, dont la réponse varie selon les pays, est en débat.



UN SUJET DIFFICILE À ÉVALUER

« *Un enfant n'est pas simplement un élève* » nous dit le texte ministériel sur la réussite éducative. Personne ne contestera ces propos. Le dispositif de réussite éducative entend appréhender l'enfant ou l'adolescent dans sa globalité intellectuelle, affective, culturelle ou encore sur le plan de sa santé.

Mais, contrairement à la réussite scolaire, qui se juge sur des faits relativement précis (et auxquels on s'est de toutes façons accoutumé), quels sont les critères, après un ou deux ans de travail ciblé sur un enfant, qui attesteront de la réussite de l'éducation personnalisée? Comment la juger? À moins que nous ne parlions de la réussite des éducateurs – acteurs professionnels, associatifs ou bénévoles – qui se sont mobilisés pour aider l'enfant ou l'adolescent.

L'ÉDUCATION NATIONALE S'OUVRE À DES PARTENARIATS (« ENFIN ! » DIRONT CERTAINS...)

Le texte ministériel sur la réussite éducative est sans ambiguïté, il ouvre nettement la porte à d'autres acteurs que l'Éducation nationale – les professionnels de la santé, de la culture, de l'animation, du travail social, les associatifs, les personnels des villes et les élus –, celle-ci devenant un partenaire parmi d'autres.

Depuis Guizot, sous la Monarchie de Juillet, les collectivités locales sont impliquées dans les affaires scolaires avec la responsabilité de la construction, de l'entretien et de l'équipement des écoles primaires. Depuis vingt-cinq ans environ, elles ont largement dépassé ces strictes obligations en s'engageant dans des initiatives en matière éducative ou scolaire (par exemple l'organisation pour les écoles primaires de classes lecture pendant les vacances), pénétrant ce qui était considéré comme le pré carré de l'école : les apprentissages.

La réussite éducative s'inscrit dans la continuité d'une série de réformes entamées depuis une dizaine d'années :

- Tout d'abord, la mise en place des contrats éducatifs locaux, les CEL, qui ont permis de faire reconnaître l'importance des collectivités locales dans le champ de l'éducation.

- Puis, en 2001, sous l'impulsion de la DIV, l'instauration du dispositif de veille éducative qui délègue aux maires l'organisation de cellules de veille éducative dans le but de prévenir le décrochage scolaire d'un certain nombre d'élèves chez qui on pressent un risque de démobilité scolaire ou de déscolarisation.

L'intérêt que suscite la réussite éducative auprès des collectivités locales, des communautés d'agglomération, me semble moins lié aux fonds qu'elle draine – et qui ne sont pourtant pas négligeables du tout – qu'à la reconnaissance d'une position et d'un rôle pour les maires et les équipes municipales.

UNE LECTURE SUBJECTIVE DU DOSSIER DE PRESSE DE LA DIV

Je tenais à réagir sur ce dossier de presse précédemment évoqué non seulement parce qu'il donne bon nombre d'informations mais aussi parce que c'est la DIV qui en est l'émettrice et que, de ce fait, cela nous permet de considérer les exemples donnés comme emblématiques de ce qu'il est pertinent d'imaginer ou de faire dans le cadre de la réussite éducative.

Celui qui est familier de la littérature sur les contrats éducatifs locaux, les projets éducatifs locaux ou les dispositifs d'accompagnement scolaire ne verra pas d'innovations dans les actions présentées au titre de la réussite éducative. Ce qui ne revient pas à les renier ! Il y a des choses que l'on fait depuis vingt ans et qui sont très pertinentes.

¹ Les exemples d'actions des équipes de réussite éducative concernent les projets de Vaulx-en-Velin, de Nancy, de Grande-Synthe, de Gennevilliers, d'Épinay-sous-Sénart, de Nevers, du Havre, de Courcouronnes. Le dossier présente également l'action de trois associations : Les Petits Débrouillards, l'ACEPP (Association des collectifs enfants parents professionnels) et Je, Tu, Il. Enfin sont présentés un internat de réussite éducative (l'internat Favre de La Duchère, à Lyon) et le partenariat de Polytechnique avec deux lycées de l'Essonne.

² Dominique Glasman fait référence au projet de Vaulx-en-Velin ainsi présenté dans le dossier de presse : « Public potentiellement visé par le projet : seront suivis plus particulièrement 150 enfants répartis de la sorte :

- 50 enfants de 2 à 6 ans avec des difficultés dès l'entrée à la maternelle,
- 50 enfants de 6 à 11 ans avec des difficultés majeures dans l'acquisition des savoirs de base,
- 50 adolescents de 11 à 16 ans présentant des troubles du comportement, adeptes de l'absentéisme, en échec scolaire,
- 50 familles. »

³ Le dossier de presse présente le bilan de la situation sanitaire des jeunes dans les zones urbaines sensibles à partir des résultats des bilans de santé réalisés à l'école au cours de l'année 2002-2003.

Cependant, les actions présentées restent très classiques¹. Je pense par exemple aux accords de parrainage entre des étudiants de l'École polytechnique et des élèves de collèges.

Par ailleurs, alors que la réussite éducative se veut un dispositif très individualisé et très personnalisé, la lecture du dossier de presse ne nous indique en rien en quoi il l'est. En quoi ces actions, censées être représentatives du dispositif, sont-elles des actions individualisées ? Sur quel domaine a-t-on pris réellement en compte tel enfant ou tel adolescent ? Sur quel diagnostic ? Le dossier ne nous l'explique pas.

Fait surprenant, certaines de ces actions sont prévues pour cinquante élèves en maternelle, cinquante élèves en primaire et cinquante élèves en collège... Je n'appelle pas ça de l'individualisation... Car si, à la suite d'un diagnostic, on trouve un chiffre aussi rond, c'est probablement parce que l'on n'a pas fait de diagnostic²...

Ce qui est frappant également – et peut-être est-ce un tournant notable des dispositifs de réussite éducative –, c'est l'importance des actions qui portent sur la santé³. Une absence de suivi médical, de soins, est très fréquemment évoquée concernant des enfants ou des adolescents en situation de grande difficulté sociale, voire de précarité caractérisée, comme obérant la poursuite de la scolarité et de la réussite scolaire.

L'accent est particulièrement mis sur l'obésité et le surpoids, phénomène peut-être amplifié par un certain effet de mode qui n'apparaissait pas il y a quelques années dans les projets éducatifs locaux – et je ne suis pas sûr qu'il garde cette importance dans le futur. Je ne nie pas le phénomène, mais il doit être relié de manière plus subtile à des habitudes alimentaires qui elles-mêmes renvoient à des pratiques familiales.

En revanche, les problèmes de vision et d'audition sont peu évoqués. Or c'est probablement un des aspects de la santé le plus négligé, car très coûteux en remboursement d'appareillages ou d'accès aux spécialistes.

Ce dossier de presse pose un certain nombre de questions pour lesquelles je n'ai pas de réponses. Cependant, je m'interroge sur la façon dont s'établit le diagnostic : sur quels critères sont choisis les enfants qui bénéficieront du dispositif de réussite éducative ?



PARLONS DES ENFANTS...

Les enfants concernés sont « *des enfants qui présentent des signes de fragilité* ».

Par cette définition, très ouverte, on va au-delà des seules difficultés scolaires ou de santé, on tente d'embrasser un ensemble de problèmes qui peuvent faire système et se renforcer mutuellement. Mais où fixer les limites ?

Doit-on faire un repérage global des difficultés de ces enfants ? Comment fait-on ce repérage et qui le fait ? Le fait-on avec des personnes qui ont l'habitude de travailler avec eux ou de les fréquenter dans le cadre de prises en charge dans des structures d'encadrement de l'enfance et de l'adolescence ?

Ensuite, posons-nous la question de savoir ce qui mérite d'être pris en charge par l'école et ce qui mériterait d'être pris en charge par d'autres acteurs, en dehors de l'école.

Ici surgit une première difficulté, celle du choix des acteurs, qui doit se faire en rapprochant la prestation qu'ils proposent et le diagnostic établi concernant tel enfant ou adolescent. On rencontre là une réelle difficulté, d'ordre technique (la pertinence de la réponse au problème identifié) mais aussi relationnel (la difficulté d'écarter du choix certains partenaires « incontournables »).

Autre difficulté, la pertinence du diagnostic. Il doit se garder des stéréotypes véhiculés sur les milieux populaires, les cultures différentes ou la pauvreté, et s'attacher, sur la base de connaissances avérées, solides, « scientifiques », à un examen concret et minutieux de la situation de tel groupe ou de tel enfant. Car on peut facilement attribuer à une origine, à une appartenance sociale ou encore à un lieu de résidence les problèmes identifiés chez un enfant ou un adolescent, sans voir que les processus sont infiniment plus complexes.

Dans la palette des stéréotypes rencontrés apparaît aujourd'hui de manière récurrente la notion d'« hyperactivité » de l'enfant. Il est bien possible que l'on soit en train de médicaliser la désignation de problèmes qui viennent d'ailleurs. Il s'agit peut-être moins d'hyperactivité que d'incapacité à tenir en place parce qu'on n'a pas de place.

Les textes nous disent : « *La prise en charge doit être individualisée, personnalisée.* » Pourquoi pas ? dans la mesure où la démarche permet de cibler plus finement et d'établir que deux enfants qui appartiennent au même quartier, au même milieu, qui ont éventuellement la même origine culturelle, donc qui peuvent être très largement soumis à des stéréotypes dans le regard que l'on porte sur eux, sont deux enfants dont l'origine des fragilités diverge et qui auront besoin d'une aide différente.

Bien que les champs des problématiques soient imbriqués (scolaire, culturel, médical, social, etc.), je me demande s'il est toujours pertinent d'agir simultanément sur ces différents champs. Parce qu'il n'est pas impossible que, dans un processus d'entrée en fragilité, un champ particulier soit le nœud décisif qui, si on le débloque en concentrant spécifiquement les efforts dans sa direction, permette de dépasser, ou tout au moins de faire progresser, les autres champs.



...ET DES FAMILLES

Les familles visées par le plan de cohésion sociale à travers la réussite éducative, dont on sait très bien que ce sont des familles populaires, en précarité ou menacées de l'être, expriment un souhait prioritaire quand on les interroge: «*Il faut que mes enfants réussissent à l'école.*» Mais elles ne veulent pas que l'on empiète sur le domaine familial, sur ce qu'elles considèrent comme étant de leur responsabilité: l'éducation de leurs enfants.

Dans ces conditions, comment faire comprendre aux parents qu'une action sur la santé, par exemple, favorisera chez l'enfant les apprentissages scolaires? On peut se poser la question.

Cela met les acteurs de la réussite éducative dans la situation inconfortable d'intervenir sur d'autres champs que le scolaire dans le même temps qu'ils doivent convaincre les parents que leur action a des répercussions directes sur la réussite scolaire de leurs enfants.

Certains sujets sont délicats à aborder, comme les difficultés qu'ont certains enfants pour parler la «*langue de l'école*». Comment en convaincre leurs parents, qui les entendent parler tous les jours? Cela nécessite du respect, du temps.

Autre sujet délicat, la question du surpoids et de l'obésité, qui touche directement à la vie familiale. À l'évidence, cela renvoie à des habitudes alimentaires, au rapport à la santé, au corps, et l'on sait très bien qu'il ne suffit pas de mener des actions santé ou de faire de l'information santé au centre social ou à l'école pour que la situation change. Il y a également des problèmes objectifs, d'ordre matériel, financier ou liés à l'organisation familiale, qui conduisent la famille à se nourrir de cette façon.

Donc attention, gardons-nous du risque de moralisation de la vie familiale, qui peut aller parfois jusqu'à une invalidation ou à une disqualification des parents dans leur rôle éducatif. Et tout ça avec les meilleures intentions du monde...

Jean-Paul Payet, sociologue à Genève, nous cite un exemple d'injonction contradictoire, situation plus fréquente qu'on ne le croit: le principal d'un collège convoque un père et son fils suite à une injure du fils sur son professeur de mathématiques. Ayant pris connaissance des faits, le père se tourne vers son fils et lui envoie une paire de claques. Réaction du proviseur: «*Non, monsieur, ce n'est pas ça que l'on vous demande!*» Réaction du père: «*Je corrige mon fils parce que je n'accepte pas ce qu'il a fait et vous me dites qu'il ne faut pas faire ça? Qu'est-ce qu'il faut que je fasse?*»

On peut retrouver ce type de situation dans la réussite éducative. Prenons garde à cela: le rôle de parents ne peut pas être disqualifié au profit de l'imposition d'un modèle.



LES INTERNATS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Enfin, le dispositif de réussite éducative prévoit la mise en place d'internats de réussite éducative⁴. L'objectif qui sous-tend cette démarche semble intéressant. Il consiste à dire qu'un certain nombre d'enfants ou d'adolescents ont besoin de prendre des distances avec leur famille en raison de tensions interpersonnelles, ou avec leur quartier dans lequel ils sont entraînés dans des engrenages fatals.

L'internat de réussite éducative peut offrir un cadre favorable à la réussite dans la mesure où il structure les temps, les découpe, organise des lieux et propose l'appui constant d'adultes qui sont là pour aider.

En même temps, on peut se poser la question de savoir ce que cette solution représente pour des parents de milieu populaire ou précaire. Pour que cela ait un sens, il faut qu'un certain nombre de garanties soient données quant à la prise en charge, la réussite scolaire sur laquelle cela va déboucher ou encore le respect de l'intimité.

L'internat a ceci de particulier qu'il ouvre une fenêtre sur l'intimité familiale. La manière dont les enfants se comportent pendant le repas, au moment du coucher, pendant la toilette, en dit beaucoup sur leur famille. L'internat doit proposer d'autres façons de faire, d'autres modèles, dans le respect de l'enfant et de sa famille. Est-ce par le biais de règles que les élèves pourront changer leurs habitudes familiales ?

L'internat représente également un bouleversement à l'intérieur de la cellule familiale. Cela veut dire que l'on se passe d'une partie de la main-d'œuvre familiale pour les tâches domestiques ou le travail des parents, ce qui peut représenter un coût que la famille ne peut pas assumer.

POUR CONCLURE : LA QUESTION FINANCIÈRE

Les dispositifs de réussite éducative sont assez généreusement financés : pour 2005, le coût par enfant et par an va de 500 euros à 5 000 euros. À titre de comparaison, le coût pour le budget de l'État est de 4 800 euros par an pour un élève de l'école primaire et de 7 000 euros par an pour un élève du collège.

Les difficultés que rencontrent certains enfants justifient totalement cet investissement qui doit les aider à s'en sortir. En même temps, si l'on ne fait pas vraiment du travail individualisé et personnalisé, alors la réussite éducative n'aura pas vraiment mérité les financements qui lui ont été accordés. ■

⁴ « Ce programme vise à permettre à des jeunes connaissant des difficultés familiales et environnementales compromettant leurs chances de réussite de développer, dans le cadre d'établissements existants, ou de nouveaux établissements, des projets éducatifs, sportifs et culturels hors temps scolaires. Cinq projets d'internats de réussite éducative fonctionneront à la rentrée scolaire 2005 dans cinq régions différentes » (Extrait du dossier de presse).



ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES DISPONIBLES À PROFESSION BANLIEUE

- Comment associer les parents à l'accompagnement à la scolarité, Association de la fondation étudiante pour la ville, 40 p., 2003.
- DANNEQUIN Claudine, *L'enfant, l'école et le quartier: les actions locales d'entraide scolaire*, L'Harmattan, 221 p., 1992.
- DUBET François, *L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste?*, Le Seuil, La République des idées, 95 p., 2004.
- DUBET François [dir.], CHARLOT Bernard, MEIRIEU Philippe, SINGLY François (de), *École familles, le malentendu*, Textuel, 167p., 1997.
- DURU-BELLAT Marie, DANNER Magali, LE BASTARD-LANDRIER Séverine, PIQUÉE Céline, *Les effets de la composition scolaire et sociale du public d'élèves sur leur réussite et leurs attitudes: évaluation externe et explorations qualitatives*, CNRS, IREDU, 179 p., 2004.
- Familles et professionnels: travailler ensemble*, Centre ressources Enfance-Famille-École Ain-Rhône, 69 p., 2004.
- GLASMAN Dominique, « Parents » ou « familles »: critique d'un vocabulaire générique, *Revue française de pédagogie*, n° 100, 15 p., 1992.
- GLASMAN Dominique [dir.], CEUVRARD Françoise [dir.], *La déscolarisation*, La Dispute, 312 p., 2004.
- GLASMAN Dominique, *L'accompagnement scolaire: sociologie d'une marge de l'École*, Presses universitaires de France, 317 p., 2001.
- GLASMAN Dominique, LUNEAU Catherine, *École ouverte. Observation, évaluation et analyse à partir de quatre sites*, Centre de recherche en éducation, Université Jean-Monnet – Saint-Étienne, 122 p., 1998.
- GOUSSAULT Bénédicte, *Être parent aujourd'hui, une aventure au quotidien*, L'Atelier, 159 p., 2005.
- OTT Laurent, *Travailler avec les familles. Parents-professionnels: un nouveau partage de la relation éducative*, Érès, 123 p., 2004.
- Politiques éducatives territoriales*, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, 205 p., 2004.
- Programme de réussite éducative d'Aubervilliers*, Mairie d'Aubervilliers, 16 p., 2006.
- VERBA Daniel, *Échec scolaire: travailler avec les familles*, Dunod, 156 p., 2006.

Revues

- Accompagner la réussite éducative*, *Comme la ville*, n° 18, 22 p., 2005.
- Les familles et l'école: une relation difficile*, *Ville-École-Intégration (Migrants-Formation)*, n° 114, 200 p., 1998.
- Les parents et l'école*, *Les Carnets de Parentel*, n° 20, 56 p., 2004.

Documents officiels

- Mise en œuvre du programme « réussite éducative »*, Délégation interministérielle à la ville, ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, 5 p. + annexes, 2006.
- En annexe: les indicateurs de suivi de la mise en œuvre du programme et la liste des communes engagées dans le programme en 2005.*
- Mise en œuvre des programmes 15 et 16 du plan de cohésion sociale. Programme de réussite éducative*, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, 11 p., 2005.
- L'objectif du programme dit de réussite éducative est d'accompagner, dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés.* ■

PROFESSION
BANLIEUE

CENTRE DE RESSOURCES

15, rue Catulienne

93200 Saint-Denis

Tél. : 01 48 09 26 36

Fax : 01 48 20 73 88

profession.banlieue@wanadoo.fr

www.professionbanlieue.org

AVEC LE SOUTIEN DE



FONDS SOCIAL
EUROPÉEN

La Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis

La Préfecture de l'Île-de-France

Le FASILD

La Direction de la population et des migrations

La DDASS de la Seine-Saint-Denis

Les villes de la Seine-Saint-Denis